



Vous pouvez régler votre licence en ligne !



Bonjour,

Pour la saison 2022-2023, notre club met en place le paiement par carte bancaire de la licence.

Cette fonctionnalité vous permet, une fois vos informations complétées sur le formulaire e-licence, de payer directement en ligne, et vous évite d'envoyer ou de venir déposer votre chèque au local/bureau/gymnase.

Cela permettra à vous licenciés, comme à nous responsables du club, de gagner beaucoup de temps lors des (ré)inscriptions !

Un gain de temps de votre côté mais aussi du nôtre ! Vous pouvez régler votre licence en ligne par CB en quelques clics et en plusieurs fois si vous le souhaitez, et pour nous, terminé la vérification des chèques, les relances par téléphone aux retardataires et les multiples allers-retours à la banque pour déposer vos chèques !

Concrètement, comment ça se passe ?

Vous allez recevoir (ou vous avez reçu) un email vous indiquant que vous devez **compléter votre pré-inscription**.

Cet email contient un lien vers votre formulaire e-Licence qui permet la saisie en ligne de votre inscription (comme l'année dernière) puis le choix du mode de paiement, dont le paiement direct par carte bancaire.

Ce paiement se fait de façon tout à fait sécurisée grâce à la plateforme HelloAsso qui met gratuitement sa technologie à disposition du club.

Point d'attention, ne soyez pas surpris !

Au moment de votre paiement, un montant pour "le soutien de la plateforme HelloAsso" sera suggéré.

HelloAsso étant un service entièrement **gratuit pour les clubs** ; nous ne payons aucun frais ni commission sur les transactions bancaires, ni d'abonnement pour utiliser les services de HelloAsso (et la FFBB non plus). C'est pourquoi la plateforme propose aux licenciés, de laisser une contribution, c'est leur unique source de revenus et c'est ce qui permet aux clubs, associations, fédérations de bénéficier de la gratuité.

Le montant de contribution suggéré est **modifiable ou annulable** (vous pouvez choisir le montant de votre contribution ou de ne pas en laisser).

Une fois votre licence payée, vous recevrez un email de confirmation, et ce sera terminé.

Comme précisé ci-dessus, une bonne nouvelle n'arrive jamais seule ! Le paiement en ligne est également disponible **en 3 fois**. Une option bien pratique pour optimiser votre budget. Nous espérons que ces options vous seront utiles autant qu'à nous !

Sportivement

LES GARS DU REUN BASKET



VOUS POUVEZ RÉGLER VOTRE LICENCE EN LIGNE !

Complétez votre demande de licence sur e-Licence
grâce au lien envoyé par le club,
chargez vos documents si nécessaire
et payez par carte bancaire en même temps !



Ressources pour les clubs

Qu'est-ce que HelloAsso ?

Un service entièrement gratuit pour ses utilisateurs

HelloAsso est financé librement par celles et ceux qui le jugent utile.

HelloAsso a fait le choix d'un modèle économique alternatif, un modèle différent, 100% gratuit.

Dès son lancement en 2009, HelloAsso a choisi de mettre le numérique au service de l'impact : l'entreprise développe des technologies de paiement et accompagne les clubs et associations qui l'utilisent et ce de façon intégralement gratuite. C'est ainsi que ni les clubs, ni les associations, ni les fédérations, comité, ligue qui utilisent HelloAsso ne paient quoi que ce soit. Pas de frais bancaires, pas d'abonnement, pas de commission.

Bien entendu, même le paiement en ligne a un coût. Leur modèle économique repose donc sur les contributions que peuvent laisser librement les particuliers au moment de leur paiement sur HelloAsso. Il s'agit là de leur unique source de revenu.

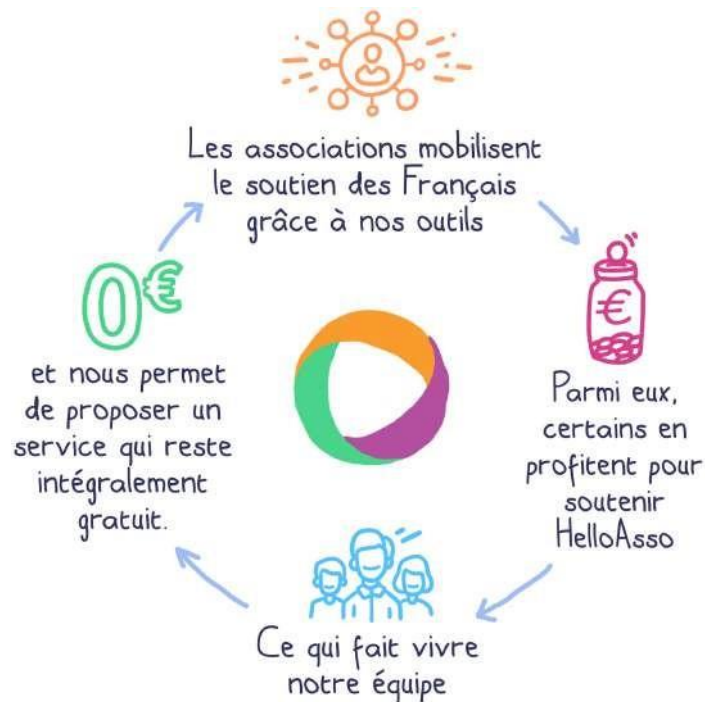
[En savoir plus sur leur mission](#)

Comment est financé HelloAsso, et par qui ?

Lorsqu'ils font un paiement sur HelloAsso, les internautes peuvent choisir de contribuer au fonctionnement de la plateforme. Cette contribution est laissée en plus du montant de leur paiement à l'organisme et leur permet à la fois de garantir une gratuité totale de l'ensemble de ses services pour les clubs et associations utilisatrices, et d'assurer le développement de la plateforme.

Aujourd'hui, plus d'une personne sur deux soutient HelloAsso au moment de son paiement. Sans ces contributions, aussi petites soient elles, HelloAsso ne serait pas à même de réaliser sa mission : accompagner toujours plus d'associations en leur faisant gagner du temps.

HelloAsso est partenaire d'une dizaine de Fédérations sportives comme la FFBB, les Fédérations Françaises de Handball, d'Equitation, de Danse, de Montage & Escalade, de Baseball & SoftBall (...) et de la Fédération Handisport.



Comment fonctionne la contribution volontaire ?

HelloAsso est 100 % gratuit, l'inscription est gratuite et ni commission ni frais bancaires ne sont prélevés sur les transactions réalisées au profit des associations.

Quel que soit le formulaire utilisé (vente, adhésion, billetterie, don, crowdfunding), l'association est reversée de l'intégralité des montants collectés, même si l'objectif n'est pas atteint pour une campagne de financement participatif par exemple.

Comment est demandée cette contribution volontaire ?

Lors de votre paiement, HelloAsso suggère une contribution volontaire. Avec cette suggestion, la structure vous donne la possibilité de la soutenir financièrement, de manière complètement volontaire, en acceptant cette suggestion ou en la modifiant à votre convenance.